



ASSOCIATION FOND DE DOTATION INTERNATIONAL DIGITAL

131 Bd du Général Koenig

92200 NEUILLY SUR SEINE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail bilan</i>	5 et 6
- <i>Détail Compte de résultat</i>	7
- <i>Annexe</i>	8 à 12

ALLIANCE EXPERT PARIS

142 Avenue de Paris

94300 VINCENNES

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques...						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage				82 388	82 388	100.00
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
Total I				82 388	82 388	100.00
Stocks et en cours						
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités				147	147	100.00
Charges constatées d'avance (2)						
Total II				147	147	100.00
Régularisation						
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)				82 535	82 535	100.00

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires			82 350		82 350	100.00
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		185		182		3	1.71
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		191		3		194	NS
Situation nette (sous total)		6		82 535		82 541	100.01
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		6		82 535		82 541	100.01
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		6			6	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV		6				6	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)				82 535		82 535	100.00

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

6
6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service			400	100.00
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 260	6 300	5 040	80.00
Total I	1 260	6 700	5 440	81.19
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		18 273	18 273	100.00
Variation de stock		14 478	14 478	100.00
Autres achats et charges externes	3 313	2 902	411	14.17
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total II	3 313	6 697	3 384	50.52
I - Résultat d'exploitation (I-II)	2 053	3	2 056	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 053	3	2 056	NS
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 862		1 862	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	1 862		1 862	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 862		1 862	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 122	6 700	3 578	53.40
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 313	6 697	3 384	50.52
5. EXCEDENT OU DEFICIT	191	3	194	NS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE		82 388.00	82 388.00	100.00
21815000 Collections et oeuvres d'art		82 388.00	82 388.00	100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		82 388.00	82 388.00	100.00
DISPONIBILITES		147.19	147.19	100.00
51200000 Banque BNPP		147.19	147.19	100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT		147.19	147.19	100.00
TOTAL GENERAL		82 535.19	82 535.19	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE		82 350.29	82 350.29	100.00
10270100 Vte 1444 22/11/2014 Rossini		54 032.00	54 032.00	100.00
10270200 Vte du 04/06/2016 Rossini		34 137.20	34 137.20	100.00
10270300 Vte du 21/10/2017 Magnin Wedry		46 017.92	46 017.92	100.00
10270400 Vte du 24/10/2018 Magnin Wedry		20 763.17	20 763.17	100.00
10279900 Autres Fonds Propres		72 600.00	72 600.00	100.00
REPORT A NOUVEAU	184.90	181.80	3.10	1.71
11000000 Report à nouveau (créditeur)	184.90	181.80	3.10	1.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	191.07	3.10	194.17	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	6.17	82 535.19	82 541.36	100.01
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	6.17	82 535.19	82 541.36	100.01
TOTAL FONDS DEBIES				
TOTAL PROVISIONS				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6.17		6.17	
51200000 Banque BNPP	6.17		6.17	
TOTAL DETTES	6.17		6.17	
TOTAL GENERAL		82 535.19	82 535.19	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE		82 350.29	82 350.29	100.00
10270100 Vte 1444 22/11/2014 Rossini		54 032.00	54 032.00	100.00
10270200 Vte du 04/06/2016 Rossini		34 137.20	34 137.20	100.00
10270300 Vte du 21/10/2017 Magnin Wedry		46 017.92	46 017.92	100.00
10270400 Vte du 24/10/2018 Magnin Wedry		20 763.17	20 763.17	100.00
10279900 Autres Fonds Propres		72 600.00	72 600.00	100.00
REPORT A NOUVEAU	184.90	181.80	3.10	1.71
11000000 Report à nouveau (créditeur)	184.90	181.80	3.10	1.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	191.07	3.10	194.17	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	6.17	82 535.19	82 541.36	100.01
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	6.17	82 535.19	82 541.36	100.01
TOTAL FONDS DEBIES				
TOTAL PROVISIONS				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6.17		6.17	
51200000 Banque BNPP	6.17		6.17	
TOTAL DETTES	6.17		6.17	
TOTAL GENERAL		82 535.19	82 535.19	100.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de -6 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 260.00 Euros et dégageant un déficit de 191.07- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les Fonds de dotation ont vu le jour avec l'article 140 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et le décret du 11 février 2009.

Les statuts du Fonds de dotation INT DIGITAL ont été déposés le 24 janvier 2013 et la constitution du Fonds est parue au JO du 16 février 2013.

Le fonds de dotation INT DIGITAL est consommable ; son objet est de collecter et gérer des fonds reçus sous forme de dons en les capitalisant en vue de les redistribuer à des actions d'intérêt général et humanitaires.

La gouvernance du Fonds de dotation INT DIGITAL est assumée par des dirigeants bénévoles (non rémunérés).

Le Fonds de dotation INT DIGITAL n'a pas de personnel salarié pour l'instant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les règlements 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but lucratif s'applique à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020. La présentation des comptes annuels de l'entité pour 2020 a changé.

L'application de ce nouveau règlement comptable constitue un changement de méthode. La colonne N-1 des présents comptes annuels demeure sous la présentation antérieure du règlement CRC 99-01. Les principaux changements significatifs portent sur :

1. Fonds dédiés

Le règlement ANC n°2018-06 précise que les fonds dédiés doivent correspondre à des projets définis qui à la clôture n'ont pas pu être utilisés conformément à l'engagement pris.

Les engagements à réaliser et réalisés sont dorénavant constatés en produits et charges

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

d'exploitation.

2. Contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 instaure l'obligation de comptabilisation des contributions volontaires en nature avec mention des modalités de recensement, de quantification et de valorisation.

3. Appel à la générosité du public

L'association ne faisant pas appel à la générosité du public, l'annxe ne présente pas les tableaux prévus à l'article 432-1 du nouveau règlement, à savoir :

- un compte de résultat par origine et par destination
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public;
- un tableau spécifique de variations des fonds propres

Informations générales complémentaires

Les statuts ont prévu que les fonds propres sont consommables.

Variation des Fonds propres :

Il n'y a pas de fonds propres statutaires initiaux en accord avec l'article IV des statuts du Fonds INT DIGITAL qui prévoit une constitution sans apport initial.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	82 388		
TOTAL	82 388		
TOTAL GENERAL	82 388		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers		82 388		
TOTAL		82 388		
TOTAL GENERAL		82 388		

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Etat des amortissements

Néant

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de variation des fonds propres

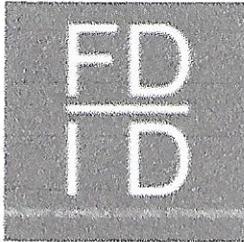
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	82 350			82 350	
Report à nouveau	182	3		0-	185
Excédent ou déficit de l'exercice	3	3-		191	191-
Situation nette	82 535			82 541	6-
TOTAL I	82 535			82 541	6-

La présidente
J. Ami Ryan



1



RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU FONDS DE DOTATION INT DIGITAL SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Les Fonds de dotation ont vu le jour avec l'article 140 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et le décret du 11 février 2009.

Les statuts du Fonds de dotation INT DIGITAL ont été déposés le 24 janvier 2013 et la constitution du Fonds est parue au J.O. du 16 février 2013.

Par exception, le premier exercice avait débuté à la date du 24 janvier 2013 et couvrait 23 mois. Le présent exercice couvre une année complète de douze mois.

Le Fonds de dotation INT DIGITAL est consommable, son objet est de collecter et gérer des fonds reçus sous forme de dons en les capitalisant en vue de les redistribuer à des actions d'intérêt général humanitaires. Il n'y a pas de Fonds propres statutaires en accord avec l'article IV des statuts du Fonds INT DIGITAL qui prévoit une constitution sans apport initial.

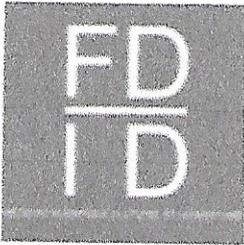
La gouvernance du Fonds de dotation INT DIGITAL est assumée par des dirigeants bénévoles (non rémunérés).

Activité du Fonds de dotation INT DIGITAL sur l'exercice:

L'exercice 2020 se clôt en raison de la pandémie Covid19 en l'absence totale d'organisation de manifestations et de ventes..

Ce qui n'entraîne aucune activité sur cet exercice et ce qui aurait représenté l'essentiel des revenus du fonds.

Nous avons dû encore assumer les conséquences des frais de gestion et administration du fonds.



Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds pendant l'exercice:

Nous envisageons de développer notre Fonds et changer les ventes aux enchères dédiées à des causes humanitaires et donner plus de visibilité au niveau international pour les artistes. Mission non accomplie avec les artistes partenaires, nous avons dû annuler tous nos projets..

Vision en 2021 ne semble pas ouvrir des horizons plus prometteurs. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de programmer des ventes aux enchères.

Toutefois, nous avons noué des contacts auprès de mécènes engagés qui semblent intéressés par nos projets de développements.

Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions prévues à l'article 140 al.1 de la loi du 4 août 2008:

- Il n'y a pas eu de redistribution à des personnes morales pendant l'exercice qui se clôt. Aucun montant versé.

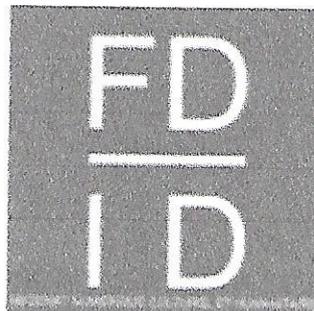
Liste des libéralités reçues:

- Le Fonds de dotation INT DIGITAL n'a pas reçu de libéralités sur l'exercice qui se clôt.

Paris, le 30 juin 2021

La Présidente, J. Amiryman

1



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Arrêté et Approbation des comptes clos
au 31 décembre 2020

Les Fonds de dotation ont vu le jour avec l'article 140 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et le décret du 11 février 2009.

Les statuts du Fonds de dotation INT DIGITAL ont été déposés le 24 janvier 2013 et la constitution du Fonds est parue au J.O. du 16 février 2013.

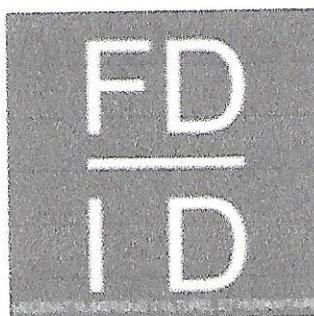
L'exercice social a une durée d'un an, elle couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le Fonds de dotation INT DIGITAL est consommable, son objet est de collecter et gérer des fonds reçus sous forme de dons en les capitalisant en vue de les redistribuer à des actions d'intérêt général et humanitaires. Il n'y a pas de fonds propres statutaires initiaux en accord avec l'article IV des statuts du Fonds INT DIGITAL qui prévoit une constitution sans apport initial.

La gouvernance du Fonds de dotation INT DIGITAL est assumée par des dirigeants bénévoles (non rémunérés).

Le Fonds de dotation INT DIGITAL n'a pas de personnel salarié pour l'instant.

2



Les comptes annuels du Fonds de dotation INT DIGITAL comprennent : un bilan, un compte de résultat et une annexe. Ils sont établis suivant le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité du règlement comptable modifié pour les Fondations et Fonds de Dotation suivant l'avis n°2009-01 du 5 février 2009 du CNC.

Ils font ressortir la traçabilité des dons effectués et leur consommation éventuelle.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 0 euros.

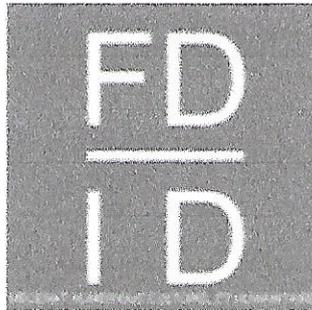
Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 122 euros et un total charges de 3 313 euros, dégagant ainsi une perte de 191 euros.

1. Explication des postes du Bilan :

L'actif immobilisé s'élève à 0 €.

Les dettes s'élèvent à 6 € et sont constituées totalement de du découvert bancaire couvert à ce jour.

Les fonds propres sont de - 6 € et sont constitués des résultats cumulés .Cette perte sera comblée en 2021 par un apport exceptionnel.



3

2. Explication des postes du Compte de résultat

Les charges s'élèvent à : 3 313 €

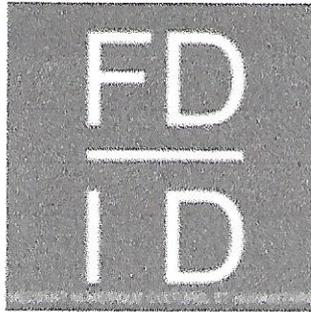
. Elles comportent les frais de communication, de maintenance informatique, de téléphonie et les honoraires de l'Expert-comptable.

Les produits s'élèvent à : 3 122 €.

Il s'agit essentiellement de dons et produits exceptionnels.

3. Tableau de suivi des dotations

(Règlement n° 99-01 du CRC) voir en Annexe des comptes de l'exercice.



Rapport d'activité 2020

4

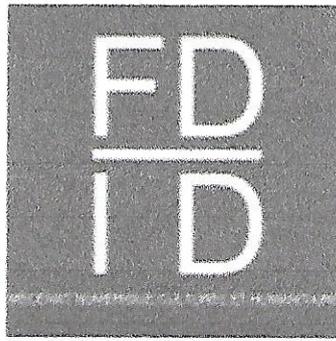
Ce rapport a été rédigé dans le cadre de l'Arrêté et de l'Approbation desdits comptes, par le Conseil du Fonds de dotation INT DIGITAL, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Paris, le 30 juin 2021,

Le Trésorier, Mélodie Dupuis

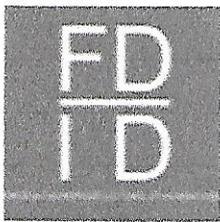
Paris, le 30 juin 2021,

Le Président
Jacqueline AMIR



**Procès Verbal du Conseil d'Administration
Du 30 juin 2021 à 15 heures**

FD.ID



Le conseil d'administration s'est réuni au siège social en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Approbation du rapport d'activité du président et du rapport du trésorier

La présidente prend la parole et remercie tout d'abord l'ensemble des membres présents à ce conseil d'administration.

La présidente propose dans le cadre des questions diverses un tour de table auprès des administrateurs.

Aucune question n'est posée, l'ordre du jour est ainsi épuisé et met au voix les délibérations. - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Approbation du rapport d'activité du président et du rapport du trésorier

L'ensemble de ces points est approuvé à l'unanimité

La Présidente remercie l'ensemble des administrateurs pour leur présence et encouragements.

Le conseil d'administration autorise la présidente à effectuer les démarches auprès des autorités administratives compétentes dans le cadre des obligations prévues par la loi du 04 Août 2008 relative au fonds de dotation.